

COMITE SYNDICAL DU 30 JUIN 2026

Ordre du jour :

- ☐ Approbation procès-verbal réunion du 22 avril 2026
- ☐ Désignation d'un secrétaire de séance
- ☐ Obligation information complémentaire santé et prévoyance
- ☐ Redevance prélèvement
- ☐ CFU
- ☐ Durée des amortissements budget eau et budget assainissement
- ☐ Création des emplois : CDD pour accroissement temporaire des activités
- ☐ Modification du montant investissement outillage
- ☐ RGPD
- ☐ Règlement financier
- ☐ Règlement de service
- ☐ Choix entreprise programme travaux 2025-2026
- ☐ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2025 - eau et assainissement
- ☐ Questions diverses

Obligation information complémentaire santé et prévoyance

L'article L827-12 du Code Général de la Fonction Publique rend obligatoire la tenue d'un débat portant sur les garanties accordées aux agent·e·s en matière de protection sociale complémentaire, et ce, à chaque renouvellement d'instance.

Dispositifs mise en place au syndicat :

- participation financière de 10 € pour le risque « Prévoyance » pour les agents qui ont souscrit le contrat, dans le cadre de l'adhésion à la convention conclue entre le CDG et le groupement Alternative Courtage / Territoria Mutuelle (délibération du 18/11/2024);

- participation financière de 25 € pour le risque « Santé » pour les agents qui ont souscrit le contrat, dans le cadre de l'adhésion à la convention conclue entre le CDG et le groupement Relyens SPS / Mutuelle Intériale (délibération du 18/12/2025);



Au plus tard, à compter du 1^{er} janvier 2029, obligation de la participation de l'employeur modulée à 50% de la cotisation sur les garanties minimales.

Redevance prélèvement 2026

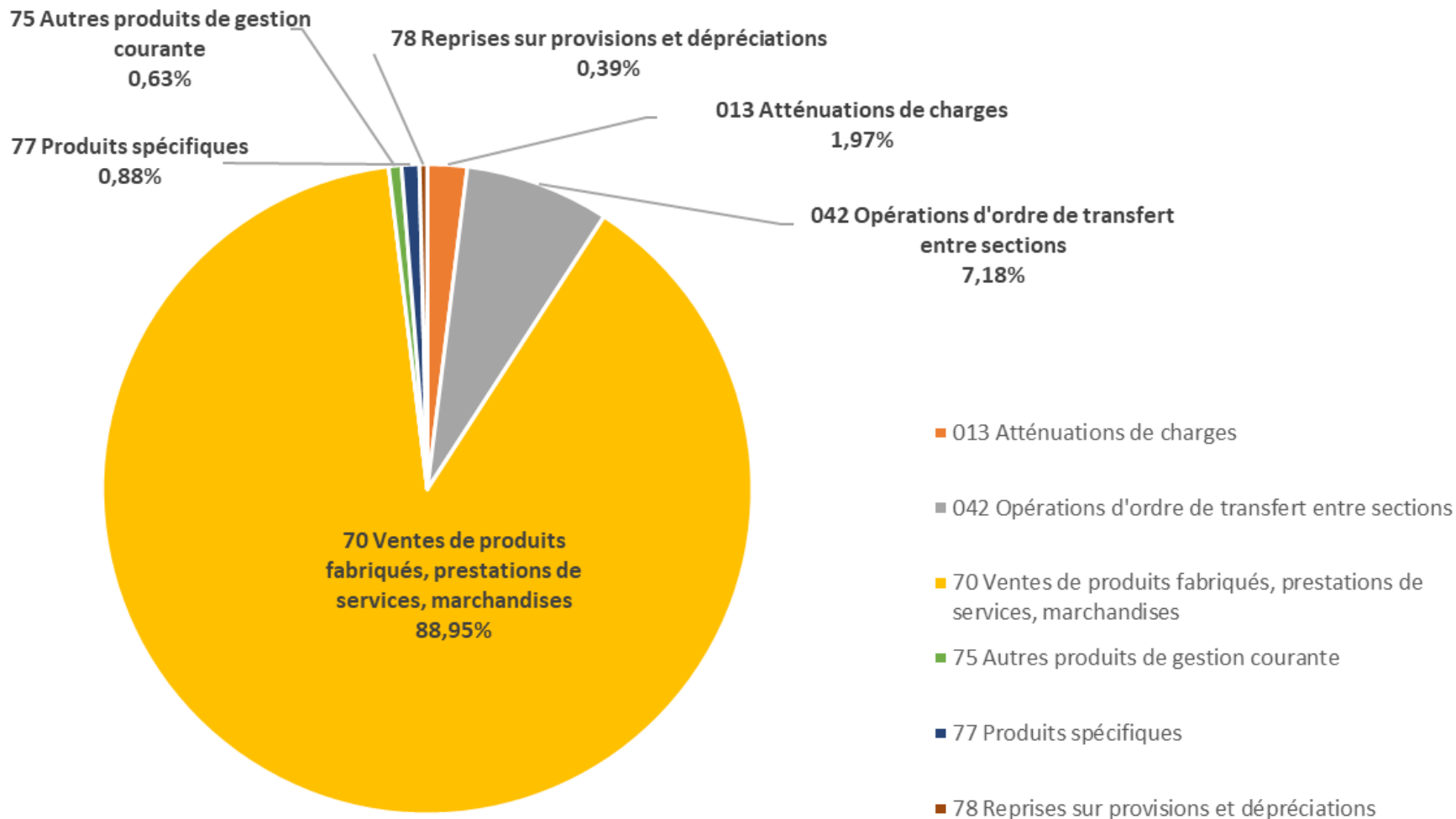
En raison d'une erreur dans la rédaction du procès-verbal du 18 décembre 2025, la délibération 20251218-059 fixe la redevance prélèvement à 0,035 € HT au lieu de 0,034 € HT.

Afin de régulariser, il y a est nécessaire d'annuler la délibération précitée et reprendre une délibération au prix de 0,034 € HT le m³.

Budget principal Eau

Compte financier unique 2025

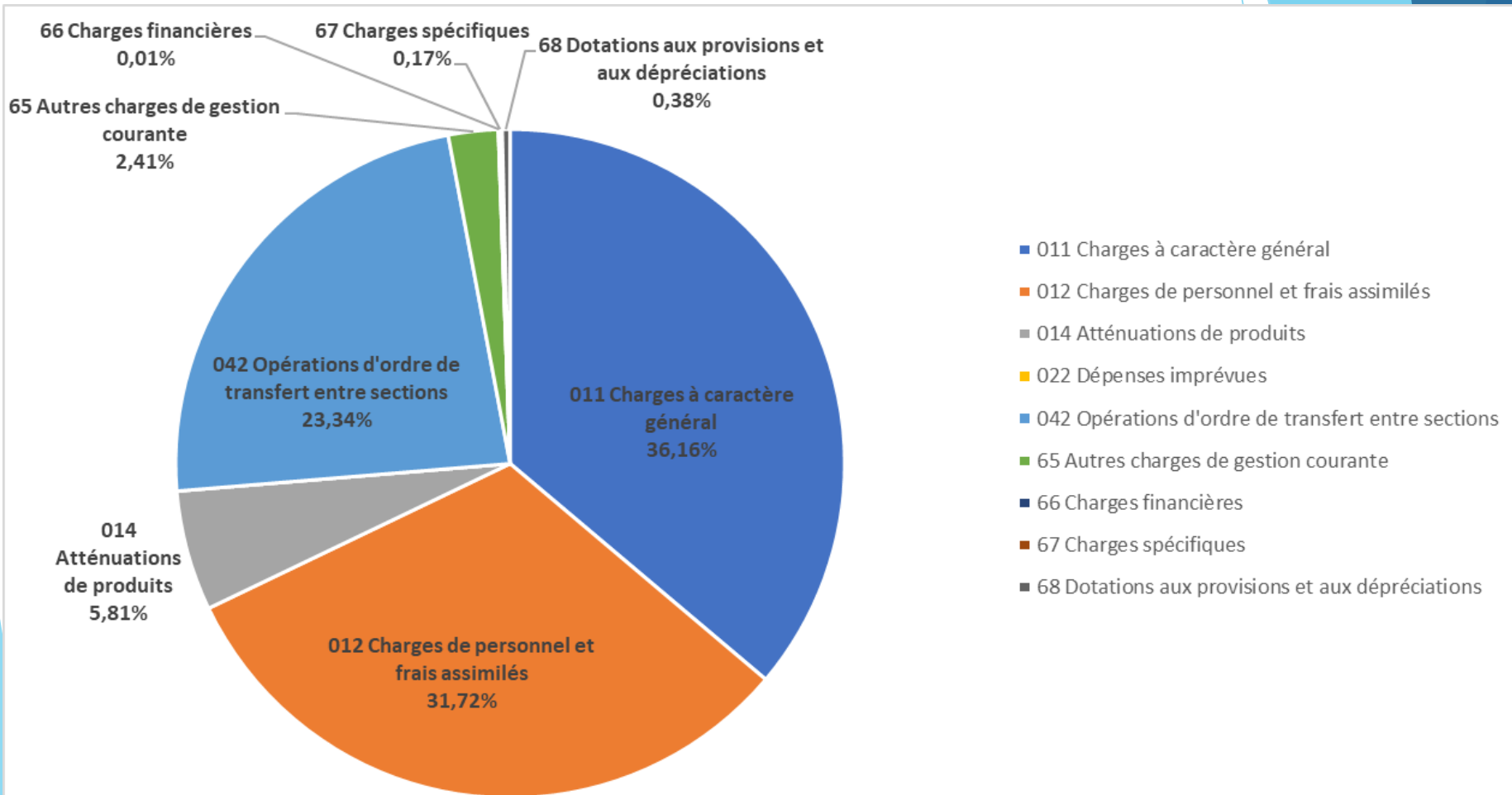
Recettes de Fonctionnement



Budget principal Eau

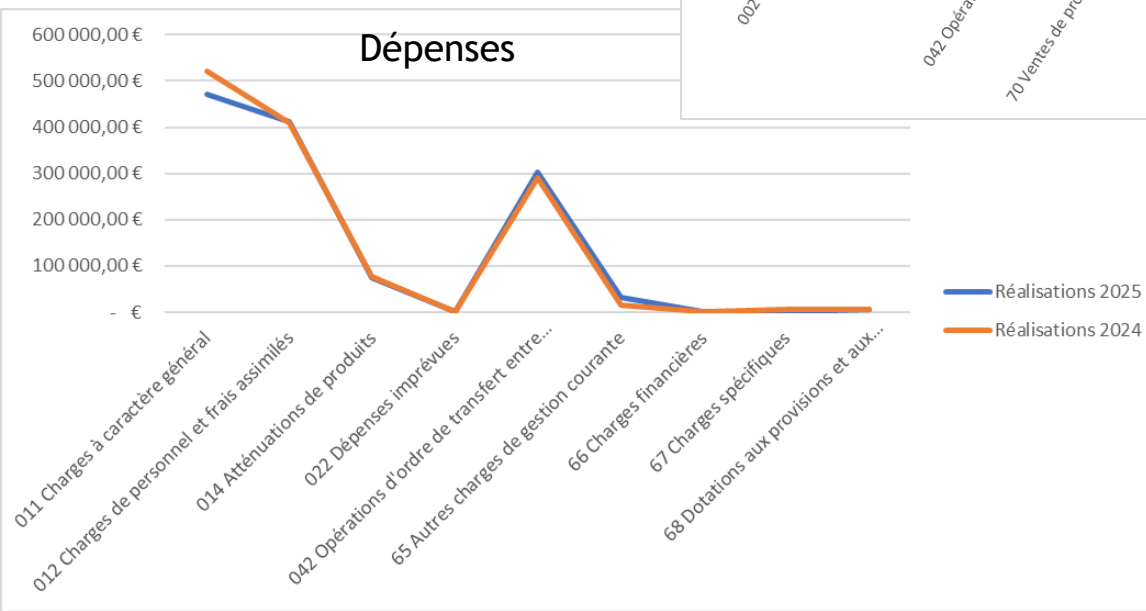
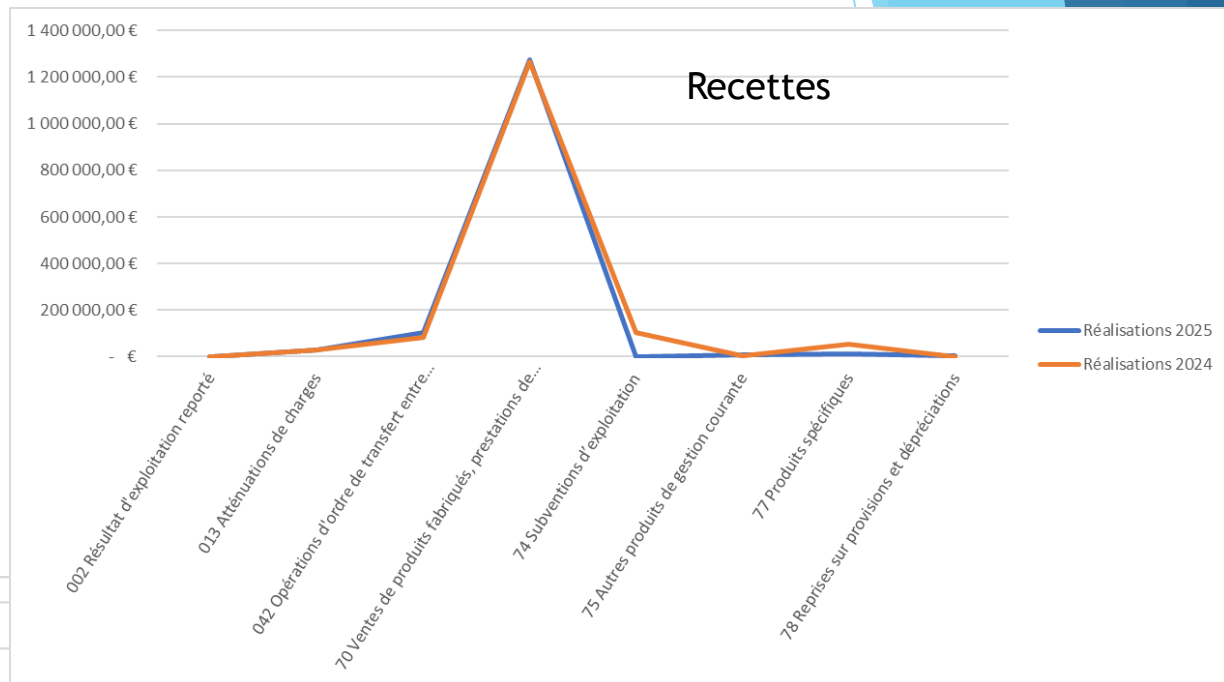
Compte financier unique 2025

Dépenses de Fonctionnement

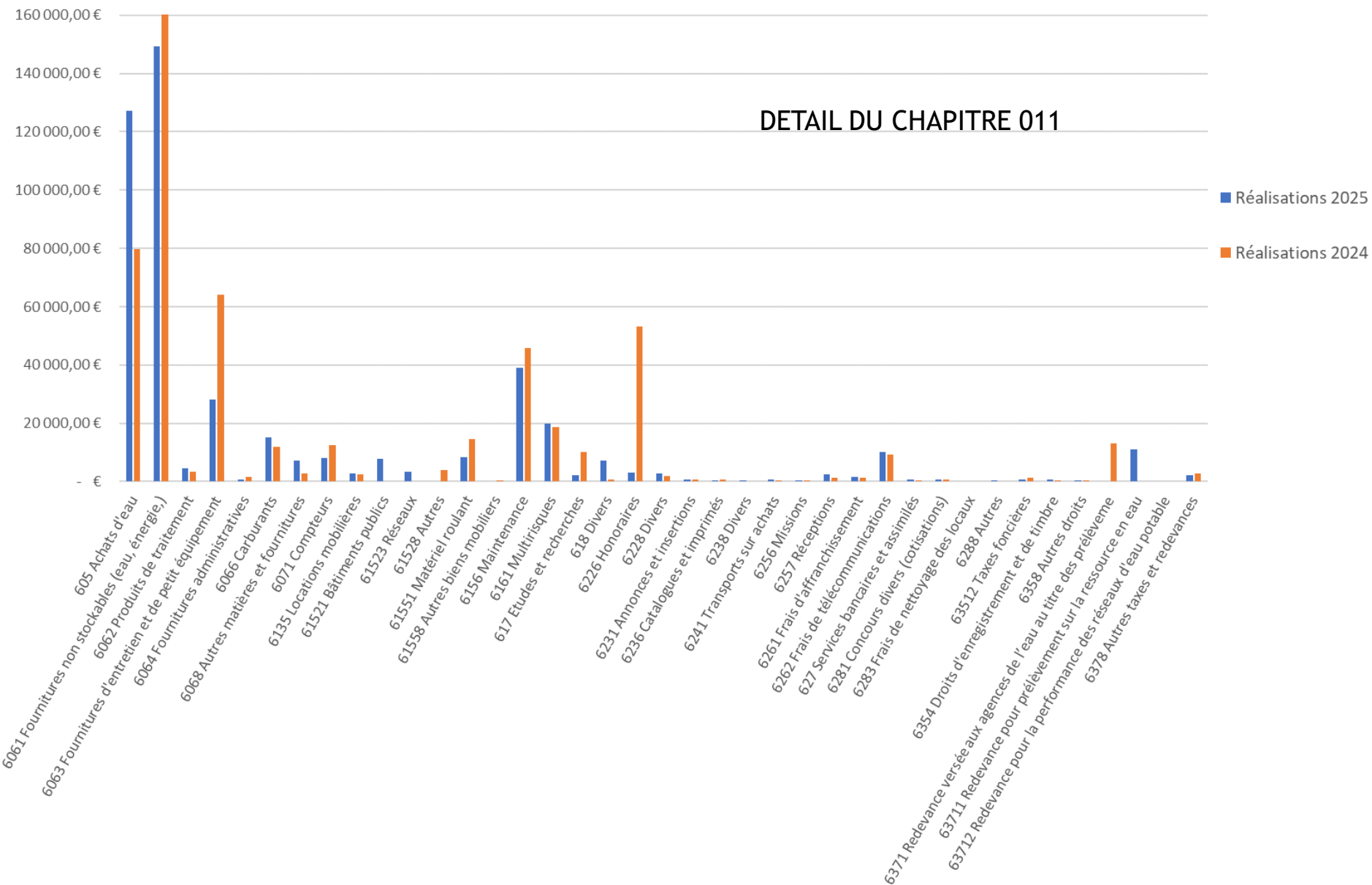


Budget principal Eau

Courbes des réalisations 2025 et 2024



Budget principal Eau



Budget principal Eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN CHIFFRES

Chapitre	RECETTES	Réalisations 2025	Réalisations 2024
002 Résultat d'exploitation reporté		- €	- €
013 Atténuations de charges		28 266,03 €	29 127,99 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		102 985,79 €	82 652,97 €
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		1 275 842,01 €	1 268 268,86 €
74 Subventions d'exploitation		- €	105 184,96 €
75 Autres produits de gestion courante		9 046,31 €	6 041,09 €
77 Produits spécifiques		12 673,48 €	55 135,27 €
78 Reprises sur provisions et dépréciations		5 540,00 €	2 000,00 €
Total général		1 434 353,62 €	1 548 411,14 €

Chapitre	DEPENSES	Réalisations 2025	Réalisations 2024
011 Charges à caractère général		470 664,11 €	521 506,16 €
012 Charges de personnel et frais assimilés		412 796,67 €	410 352,40 €
014 Atténuations de produits		75 636,00 €	76 003,00 €
022 Dépenses imprévues		- €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		303 723,82 €	291 464,67 €
65 Autres charges de gestion courante		31 375,62 €	14 934,48 €
66 Charges financières		81,70 €	97,78 €
67 Charges spécifiques		2 231,07 €	4 736,43 €
68 Dotations aux provisions et aux dépréciations		5 000,00 €	5 000,00 €
Total général		1 301 508,99 €	1 324 094,92 €

Budget principal Eau

SECTION D'INVESTISSEMENT EN CHIFFRES

RECETTES

Chapitre	Réalisations 2025	Réalisations 2024
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	303 723,82 €	291 464,67 €
OPFI Opération financière	303 723,82 €	291 464,67 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00 €	100 000,00 €
OPFI Opération financière	150 000,00 €	100 000,00 €
13 Subventions d'investissement	196 721,80 €	129 761,78 €
161 Puits Pont-du-Château	- €	99 799,28 €
186 Programme 2022-2023	130 059,49 €	- €
195 Programme 2023-2024	66 662,31 €	23 362,50 €
197 Amélioration chloration des eaux	- €	6 600,00 €
23 Immobilisations en cours	- €	2 100,00 €
169 Depot	- €	2 100,00 €
Total général	650 445,62 €	523 326,45 €

Budget principal Eau

SECTION D'INVESTISSEMENT EN CHIFFRES

DEPENSES

Chapitre	Réalisations 2025	Réalisations 2024
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	102 985,79 €	82 652,97 €
OPFI Opération financière	102 985,79 €	82 652,97 €
20 Immobilisations incorporelles	- €	3 938,00 €
130 ACQUISITION INFORMATIQUE ET MOBILIER	- €	850,00 €
169 DEPOT	- €	2 100,00 €
187 UNITE DE TRAITEMENT	- €	988,00 €
21 Immobilisations corporelles	90 988,28 €	60 820,59 €
127 ACQUISITION DIVERS MATERIELS	1 663,82 €	10 517,46 €
128 ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	- €	4 204,25 €
130 ACQUISITION INFORMATIQUE ET MOBILIER	2 423,85 €	6 429,00 €
143 ACQUISITION DE TERRAINS	- €	2 088,00 €
188 ACQUISITION TERRAINS PONT DU CHATEAU	992,83 €	- €
196 TETES EMETRICES DE COMPTEURS	44 520,00 €	27 541,88 €
201 POMPE ACCELERATEUR MAUZUN	8 986,00 €	- €
202 POMPE EXHAURE PONT DU CHATEAU	- €	10 040,00 €
205 CHAUFFAGE ET CLIMATISATION LOCAUX	32 401,78 €	- €
23 Immobilisations en cours	201 027,92 €	292 891,91 €
175 PROGRAMME 2020-2021	- €	43,32 €
186 PROGRAMME 2022-2023	25,96 €	63 920,84 €
195 PROGRAMME 2023-2024	24 313,08 €	228 927,75 €
199 PROGRAMME 2024-2025	169 639,25 €	- €
203 PROGRAMME 2025-2026	7 049,63 €	- €
27 Autres immobilisations financières	1 306,60 €	1 287,33 €
OPFI Opération financière	1 306,60 €	1 287,33 €
Total général	396 308,59 €	441 590,80 €

Budget principal Eau

BILAN FINANCIER TOTAL

LIBELLE		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
		DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés			579 025,82		687 014,30		1 266 040,12
Opérations de l'exercice		1 301 508,99	1 434 353,62	396 308,59	650 445,62	1 697 817,58	2 084 799,24
TOTAUX		1 301 508,99	2 013 379,44	396 308,59	1 337 459,92	1 697 817,58	3 350 839,36
Résultats de clôture			711 870,45		941 151,33		1 653 021,78
Restes à réaliser				397 118,00	180 936,00	397 118,00	180 936,00
TOTAUX CUMULES			711 870,45	397 118,00	1 122 087,33	397 118,00	1 833 957,78
RESULTATS DEFINITIFS			711 870,45		724 969,33		1 436 839,78
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE				132 844,63			
RAPPEL EXCEDENT DE L'EXERCICE 2024				224 316,22			

Une délibération est demandée pour approuver le CFU

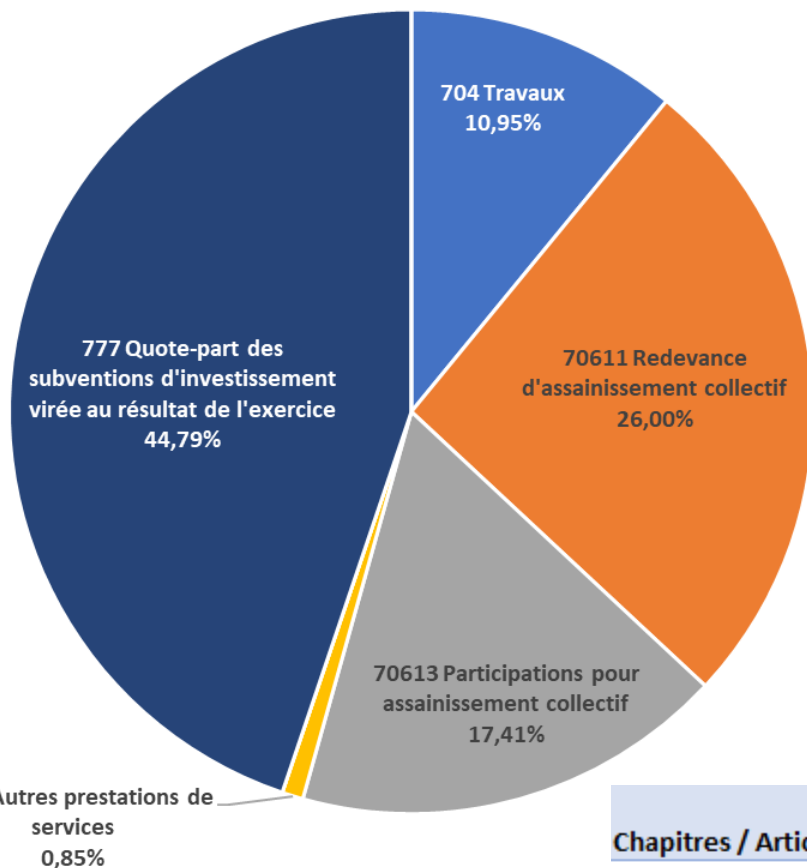
Budget principal Eau

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	 579.025,82 €.
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	 132.844,63 €.
DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2025	 711.870,45 €.
Affectations obligatoires :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées	
(Plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible	
Affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserve (Compte 1068)	 173.000,00 €.
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	 538.870,45 €.

Une délibération est demandée pour approuver l'affectation du résultat

Budget rattaché assainissement



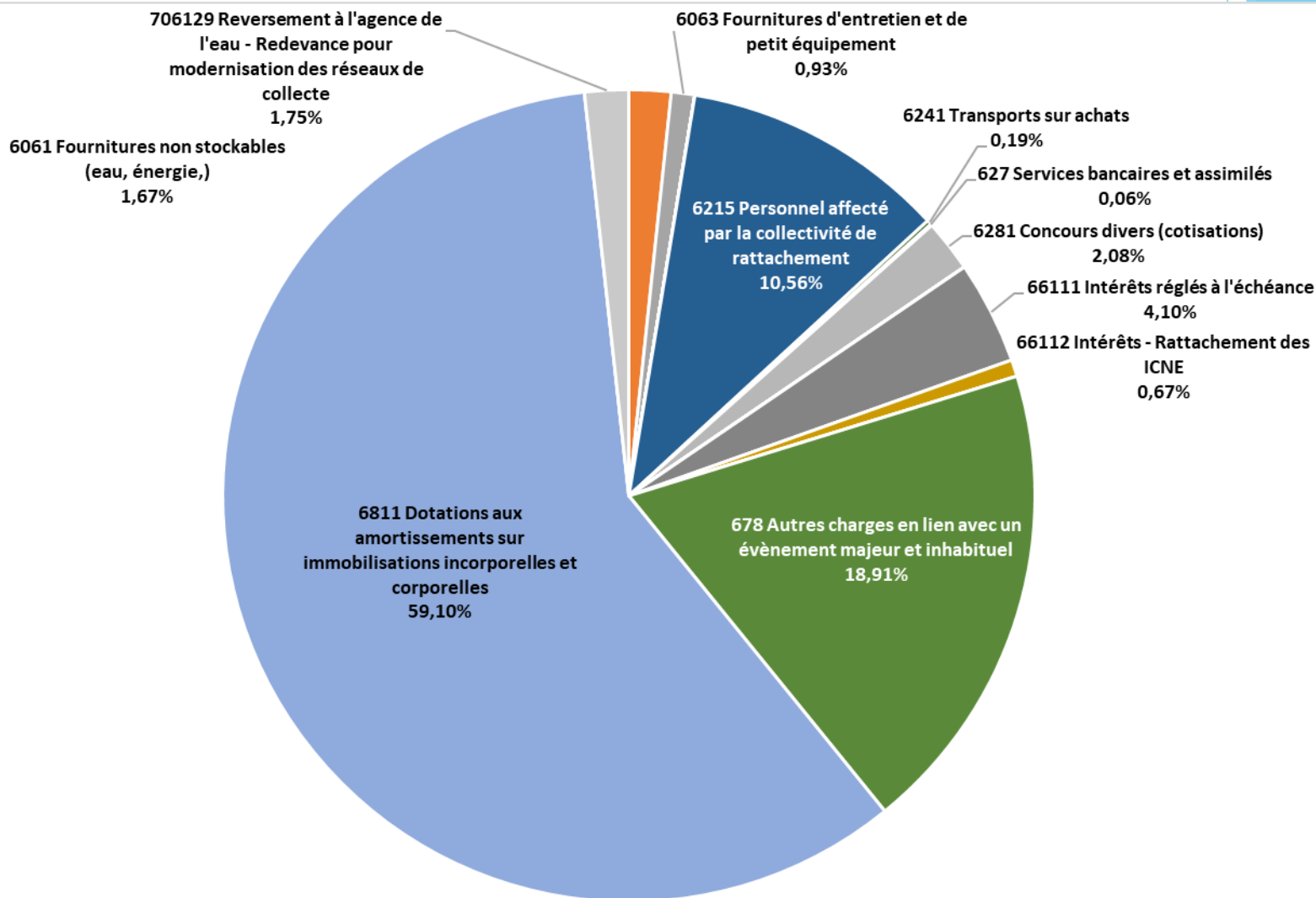
Compte Financier
Unique 2025 :

Recettes de
Fonctionnement

Chapitres / Articles	Réalisations 2025
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 577,41 €
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	11 577,41 €
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	14 268,51 €
704 Travaux	2 829,00 €
70611 Redevance d'assainissement collectif	6 719,51 €
70613 Participations pour assainissement collectif	4 500,00 €
7068 Autres prestations de services	220,00 €
75 Autres produits de gestion courante	0,99 €
7588 Autres	0,99 €
Total général	25 846,91 €

Budget rattaché assainissement

Dépenses Fonctionnement :



Budget rattaché assainissement

Dépenses Fonctionnement :

Chapitres / Articles	Réalisations 2025
▣ 011 Charges à caractère général	1 374,82 €
6061 Fournitures non stockables (eau, énergie,)	466,91 €
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	259,87 €
6241 Transports sur achats	52,47 €
627 Services bancaires et assimilés	15,57 €
6281 Concours divers (cotisations)	580,00 €
▣ 012 Charges de personnel et frais assimilés	2 949,40 €
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 949,40 €
▣ 014 Atténuations de produits	489,00 €
706129 Reversement à l'agence de l'eau - Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	489,00 €
▣ 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 515,00 €
6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	16 515,00 €
▣ 66 Charges financières	1 331,40 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance	1 144,99 €
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE	186,41 €
▣ 67 Charges spécifiques	5 283,43 €
678 Autres charges en lien avec un évènement majeur et inhabituel	5 283,43 €
Total général	27 943,05 €

Budget rattaché assainissement

Investissement :

Chapitres / Articles	RECETTES	Réalisations 2025
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		16 515,00 €
28173 Constructions		11 870,00 €
28175 Installations, matériel et outillage techniques		4 645,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves		48 444,02 €
10222 FCTVA		5 364,18 €
1068 Autres réserves		43 079,84 €
Total général		64 959,02 €

Chapitres / Articles	DEPENSES	Réalisations 2025
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		11 577,41 €
139111 Agence de l'eau		4 027,00 €
13913 Départements		3 643,00 €
139188 des tiers		3 907,41 €
16 Emprunts et dettes assimilées		2 552,65 €
1641 Emprunts en euro		2 552,65 €
Total général		14 130,06 €

Une délibération est demandée pour approuver le CFU

Budget rattaché assainissement

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	
DEFICIT	 2.096,14 €.

B) DEFICIT AU 31/12/2025	
Déficit antérieur reporté	
(<u>report</u> à nouveau débiteur)	 2.096,14 €.
Reprise sur l'excédent antérieur reporté	
(<u>report</u> à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget Primitif 2026)	 2.096,14 €.
Excédent disponible (voir A - Solde disponible)	

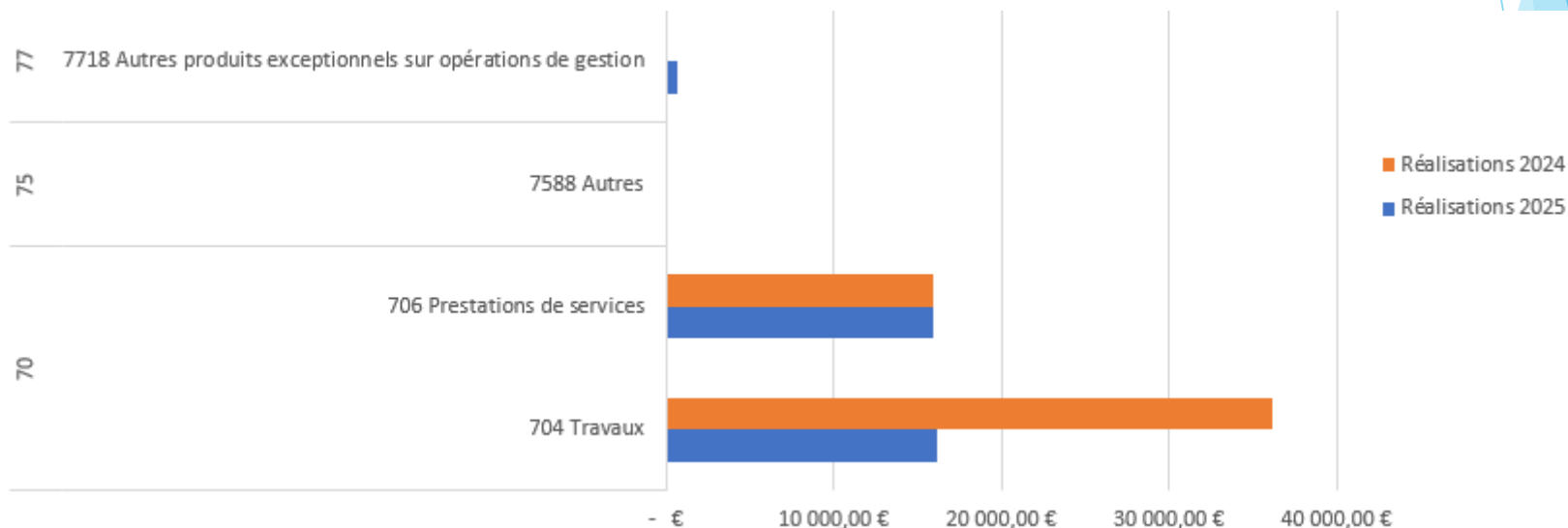
Une délibération est demandée pour pour approuver l'affectation du déficit

Budget rattaché prestations de services

Compte financier unique 2025 : Section de Fonctionnement

Recettes

Chapitres / Articles	Réalisations 2025	Réalisations 2024
70 Ventes produits fabriqués, prestations	32 171,83 €	52 172,47 €
704 Travaux	16 188,00 €	36 233,31 €
706 Prestations de services	15 983,83 €	15 939,16 €
75 Autres produits de gestion courante		0,94 €
7588 Autres		0,94 €
77 Produits exceptionnels	743,72 €	
7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	743,72 €	
Total général	32 915,55 €	52 173,41 €

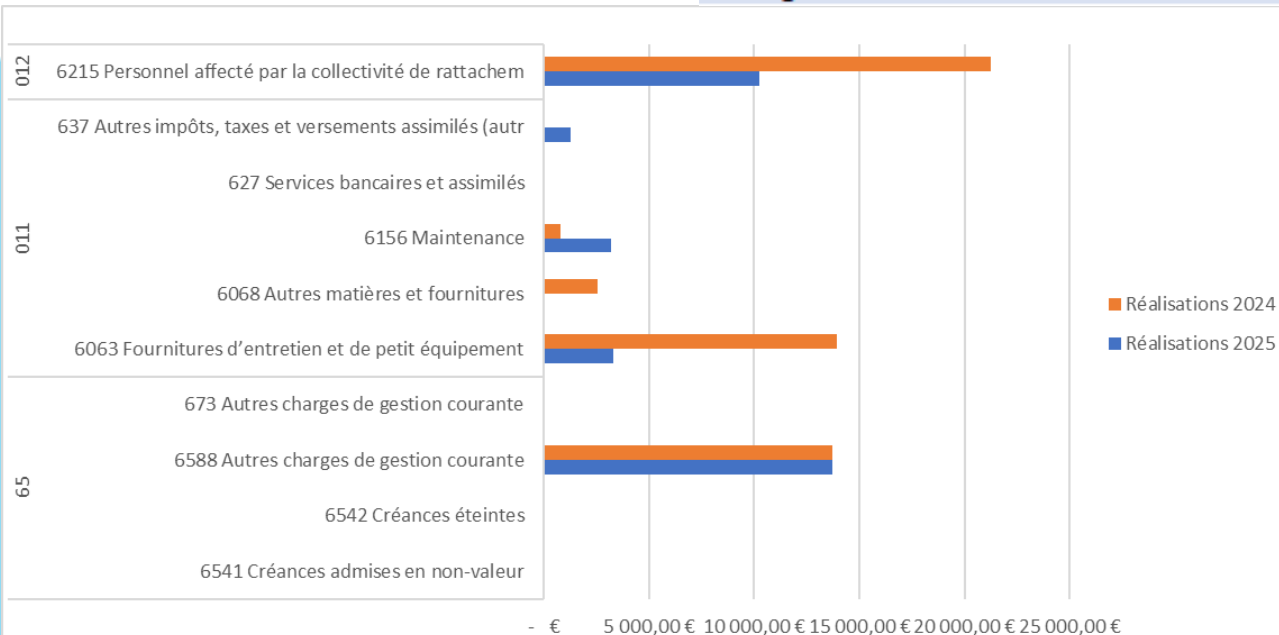


Budget rattaché prestations de services

Compte financier unique 2025 : Section de Fonctionnement

Dépenses

Chapitres / Articles	Réalisations 2025	Réalisations 2024
	2025	2024
011 Charges à caractère général	7 788,11 €	17 287,71 €
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 312,76 €	13 907,46 €
6068 Autres matières et fournitures		2 562,87 €
6156 Maintenance	3 200,00 €	800,00 €
627 Services bancaires et assimilés	17,35 €	17,38 €
637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autr	1 258,00 €	- €
012 Charges de personnel et frais assimilés	10 261,50 €	21 228,71 €
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachem	10 261,50 €	21 228,71 €
65 Autres charges de gestion courante	13 767,45 €	13 731,84 €
6588 Autres charges de gestion courante	13 729,27 €	13 731,84 €
673 Autres charges de gestion courante	38,18 €	
Total général	31 817,06 €	52 248,26 €



Budget rattaché prestations de services

BILAN FINANCIER TOTAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		9 711,02				9 711,02
Opérations de l'exercice	31 817,06	32 915,55			31 817,06	32 915,55
TOTAUX	31 817,06	42 626,57	-	-	31 817,06	42 626,57
Résultats de clôture		10 809,51		-		10 809,51
Restes à réaliser					-	-
TOTAUX CUMULES		10 809,51	-	-	-	10 809,51
RESULTATS DEFINITIFS		10 809,51		-		10 809,51
EXCIDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE			1 098,49			
RAPPEL DEFICIT DE L'EXERCICE 2024			-	74,85		

Une délibération est demandée pour approuver le CFU

Budget rattaché prestations de services

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	9.711,02 €.
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	1.098,49 €.
DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2025	10.809,51 €.
Affectations obligatoires :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées	
(Plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible	
Affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserve (Compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté	
(<u>report</u> à nouveau créditeur)	10.809,51 €.

Une délibération est demandée pour pour approuver l'affectation du résultat

Amortissements budget principal eau

Modification à apporter en accord avec la trésorerie : remplacer petits outillages par divers matériels

- ▶ 50 ans : Bâtiments durables (en fonction du temps de construction)
- ▶ 40 ans : Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisation d'adduction et de distribution d'eau
- ▶ 15 ans : Bâtiments légers, abris, pompes
- ▶ 10 ans : Agencements et aménagements de bâtiments, mobilier de bureau, installations électriques, installations téléphoniques et installations de supervision - Véhicules poids lourds
- ▶ 8 ans : Appareils électromécaniques, installations de chauffage et de ventilation - Engins de travaux publics - Accélérateurs et surpresseurs

Amortissements budget principal eau

Suite

- ▶ 5 ans : Installations de traitements de l'eau potable (poste de chloration), organes de régulation et télétransmission - Appareils de laboratoires, matériels de bureau, outillages (> 1500 €) - Véhicules légers
- ▶ 2 ans : **Divers matériels** (< 1500 €), appareils téléphoniques, matériels informatiques
- ▶ de fixer le seuil unitaire des biens de faible valeur en deçà duquel les biens sont amortis sur une année à 500 €

Délibérations 20201006-031 et 20240625-033 à abroger

Une délibération est demandée pour cette opération

Amortissements budget assainissement

Modification à apporter en accord avec la trésorerie : remplacer petits outillages par divers matériels

- ▶ 50 ans : Réseaux d'assainissement
- ▶ 25 ans : Stations d'épuration
- ▶ 8 ans : Appareils électromécaniques, poste de relevage, dégrilleur automatique
- ▶ 5 ans : Études
- ▶ 2 ans : **Divers matériels** (< 1500 €), matériels informatiques
- ▶ de fixer le seuil unitaire des biens de faible valeur en deçà duquel les biens sont amortis sur une année à 500 €

Délibération 20241118-058 à abroger

Une délibération est demandée pour cette opération

CDD Accroissement temporaire d'activité

- ▶ durée : contrat maximum d'un an (renouvellement compris) pendant une même période de 18 mois consécutive, pas de durée minimale du contrat, autant de renouvellements possibles jusqu'à hauteur d'un an maximum
- ▶ la délibération doit indiquer le grade et la quotité hebdomadaire de temps de travail

Une délibération est demandée pour cette opération

Règlement Général sur la Protection des Données « RGPD »

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il introduit un changement de paradigme fondé sur la responsabilisation a priori des acteurs traitant de données personnelles et un renversement corollaire de la charge de la preuve, ainsi que de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel.

Le RGPD n'est ni un document de prescriptions, ni un document d'interdictions. C'est un règlement d'encadrement qui fixe des obligations et des principes, mais les solutions permettant son respect incombent au responsable de traitement.

Afin de répondre aux obligations en la matière, nous proposons aux membres du comité :

- de solliciter l'ADIT pour assurer la fonction de Délégué à la Protection des Données pour la durée de la convention conclue entre l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale du Puy de Dôme et l'EPI relative à la prestation de service de l'ADIT : Délégué à la Protection des données à caractère personnel. La durée de la convention est d'un an, renouvelable par tacite reconduction ;

Règlement Général sur la Protection des Données

« RGPD »

Afin de répondre aux obligations en la matière, nous proposons aux membres du comité (suite) :

- d'approuver, le versement du forfait suivant

	Strate	Montant HT
EPCI	Communauté de commune	2 500 €
	Communauté d'agglomération	3 500 €
	Autre	Au cas par cas
Syndicat*	Entre 0 à 2 500 habitants	500 €
	Entre 2 500 et 10 000 habitants	1 500 €
	Entre 10 000 et 100 000 habitants	2 500 €
	Plus de 100 000 habitants	3 500 €
CIAS	/	2 500 €

**compte tenu de la population DGF N-1 (en cas de modification de la tranche de population DGF, une nouvelle délibération devra être prise).*

Une délibération est demandée pour cette opération

Règlement budgétaire et financier

Le présent Règlement Budgétaire et Financier (R.B.F.) définit les règles de gestion internes propres et applicables du SIEA Rive Gauche de la Dore dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'instruction budgétaire et comptable applicable (M49 et M4).

Le présent règlement a pour vocation de regrouper en un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent à l'ensemble de la collectivité en matière de gestion.

Une délibération est demandée pour cette opération

Règlement de service

Le nouveau Règlement des services prend en compte les précisions et les améliorations apportées par le syndicat :

- ▶ Résiliation de contrats (transfert et suppression)
- ▶ Surveillance et entretien à la charge de l'abonné
- ▶ Facturation de la relève physique à terme pour les abonnés refusant la mise en place de tête émettrice

Une délibération est demandée pour cette opération

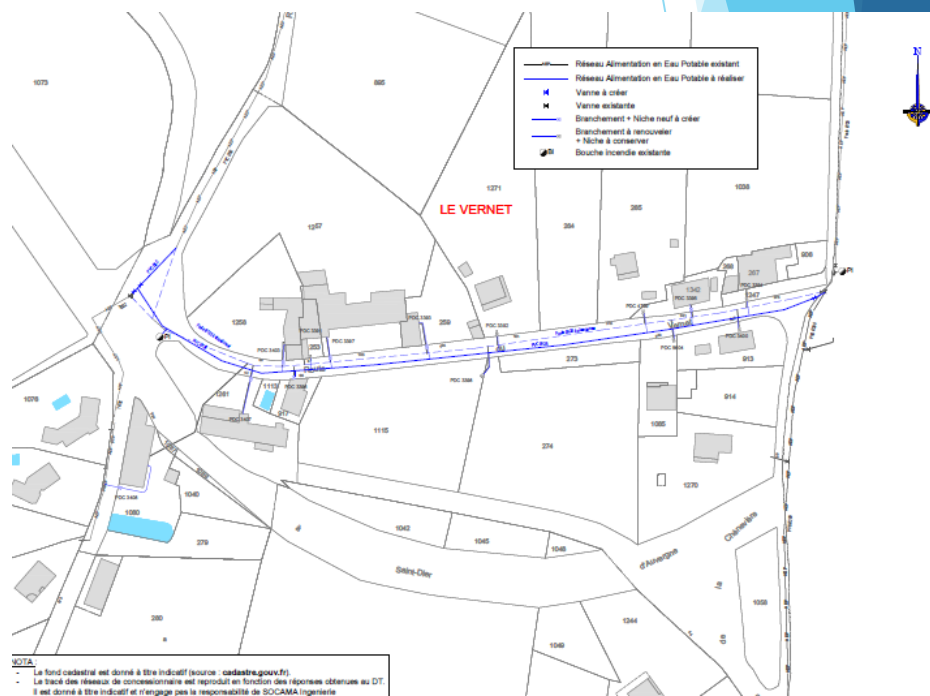
Programme travaux 2025-2026

Rappel des travaux

Fayet-le-Château : Route du Vernet

Il sera fourni et posé :

- ▶ 310 ml de canalisations PVC Ø 125
- ▶ 25 ml de canalisations PEHD Ø 50
- ▶ Reprise d'un poteau incendie
- ▶ Reprise de 14 branchements



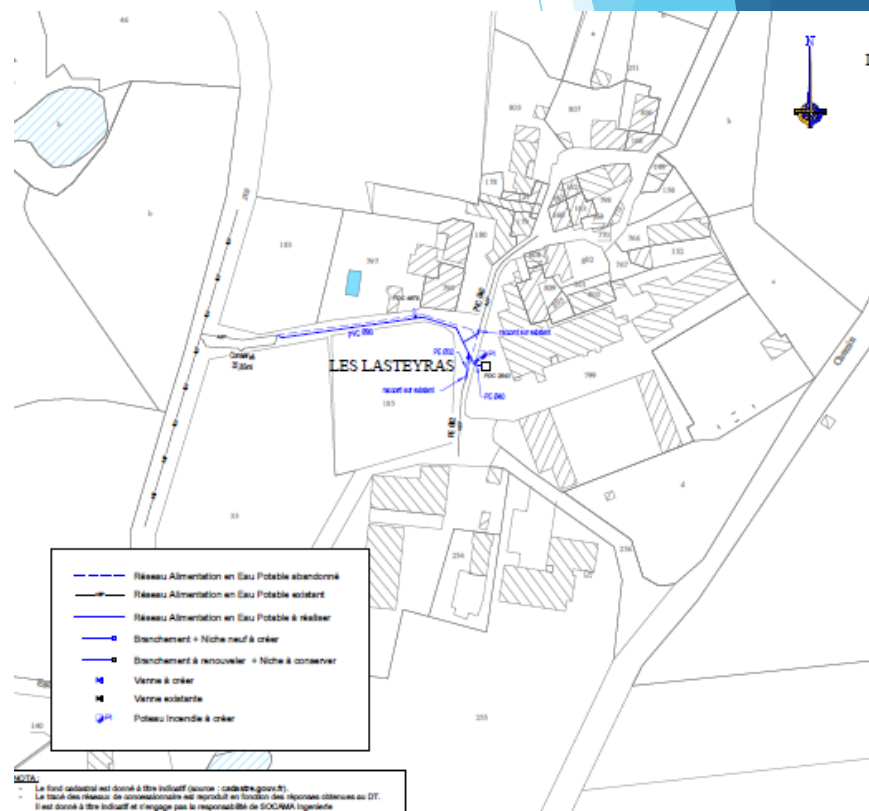
Programme travaux 2025-2026

Rappel des travaux

Egliseneuve-près-Billom : lieu-dit - Les Lasteyras

Il sera fourni et posé :

- ▶ 90 ml de canalisations PVC Ø90
- ▶ Reprise de 3 branchements
- ▶ Reprise d'un poteau incendie



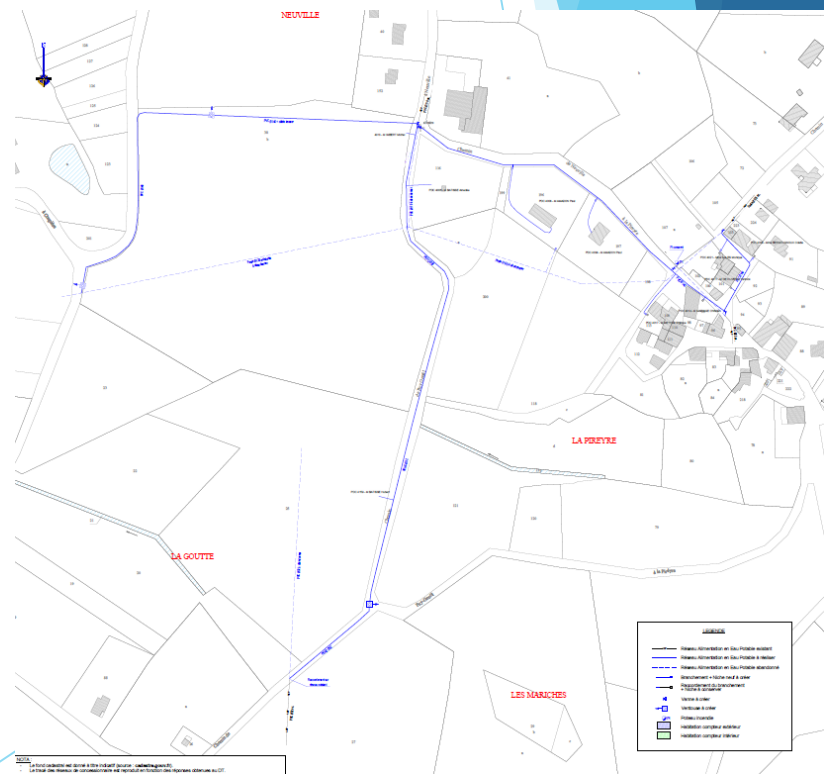
Programme travaux 2025-2026

Rappel des travaux

Neuville : lieu-dit - La Pireyre

Il sera fourni et posé :

- ▶ 460 ml de canalisations PVC Ø 140
- ▶ 550 ml de PEHD Ø32
- ▶ Reprise de 8 branchements
- ▶ 425 ml de canalisations PVC Ø 140
- ▶ Fourniture et pose de 2 ventouses



Programme travaux 2025-2026

Récapitulatif financier (estimatif)

- ▶ Fayet-le-Château : 81 067,50 € HT
- ▶ Egliseneuve-près-Billom : 24 240,50 € HT
- ▶ Neuville : 197 888,70 € HT
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : 17 938 € HT
- ▶ Total : 321 134,70 € HT

Subvention possible (CG - 30 %) : 96 340,41 € HT

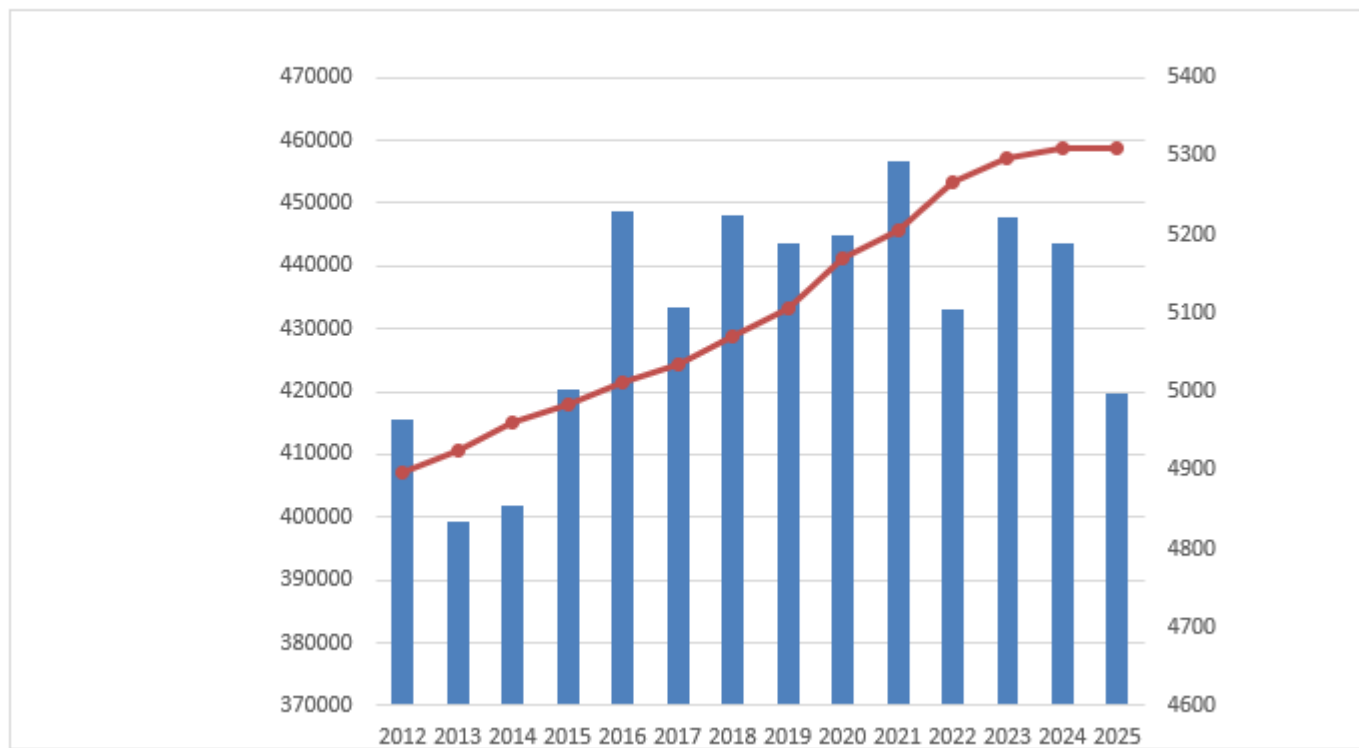
Choix de l'entreprise

La réunion d'analyse des offres est programmée jeudi 25 juin avec le Bureau d'Etudes SOCAMA.

EAU - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2025

► **Nombre d'abonnés : 5 309 pour 8 185 habitants desservis**

Evolution du nombre d'abonné et du nombre de m³ facturé

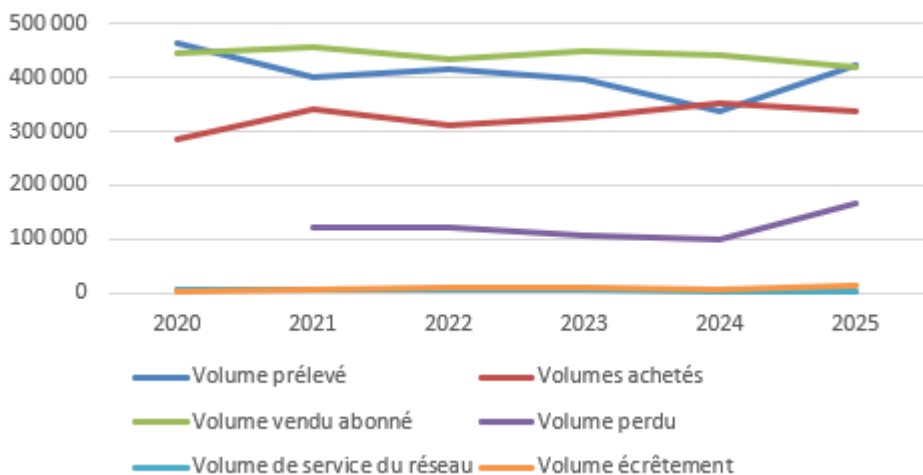


EAU - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2025

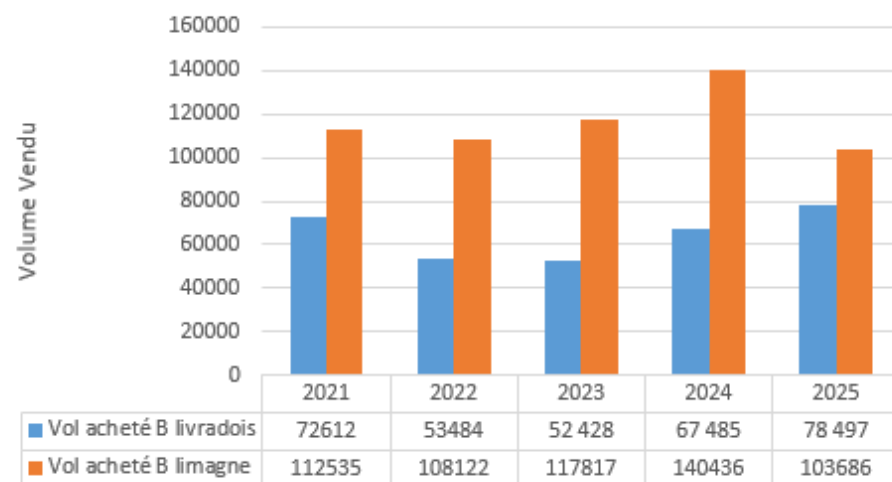
► Volumes mis en distribution

Volumes	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Volume prélevé	466 092	401 790	415 091	398 061	336 480	423 250
Volumes achetés	286 640	341 198	312 284	327 074	352 697	336 847
Volume vendu abonné	444 986	456 594	433 246	447 840	443 757	419 820
Volume perdu		120 908	121 275	107 491	100 644	166 014
Volume de service du réseau	4 251	4 581	5 941	43 67,6	3 450	3 450
Volume écrêtement	3 351	4 854	10 345	8 607	4 728	12 299

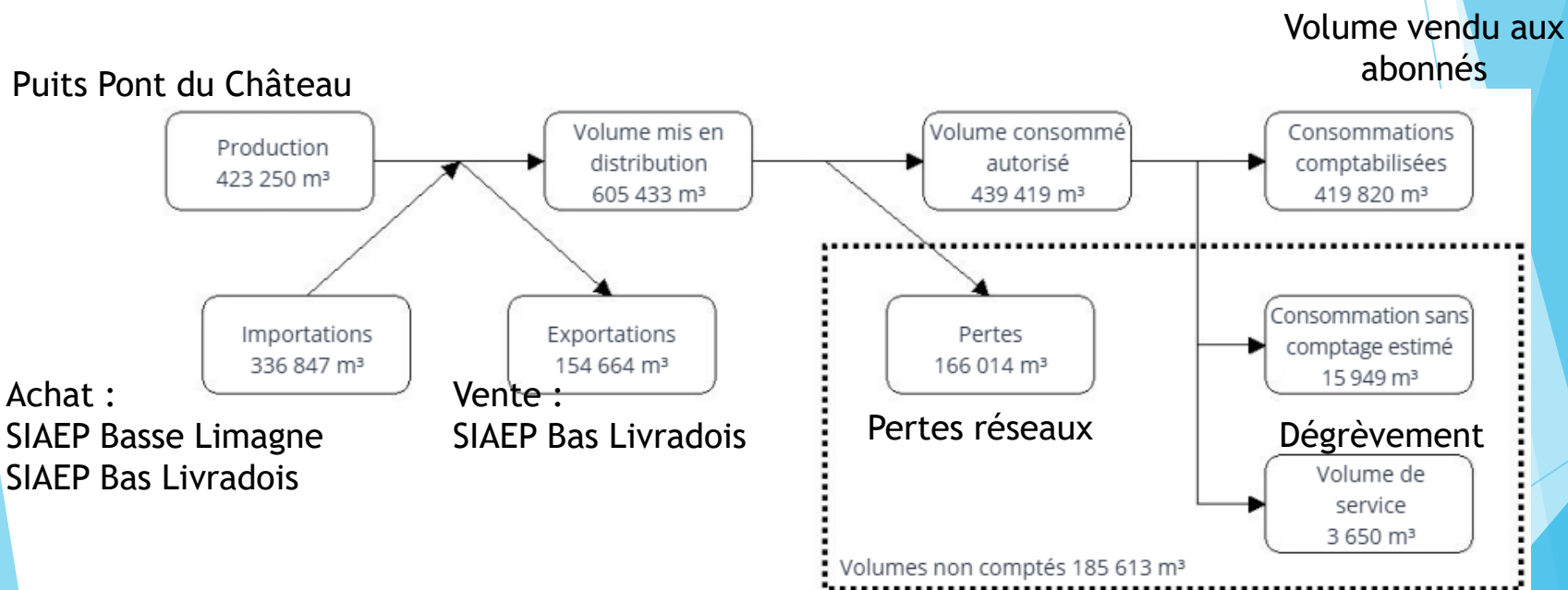
Répartition des volumes



Volume eau traité



Les Volumes mis en distribution par le SIEA



Indicateurs de performances

❖ Rendement du réseau

	Exercice 2024	Exercice 2025
Rendement du réseau	86,6 %	78,2 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	4,13	4,11
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	81.5 %	69,34 %



Indicateurs de performances

❖ Indice linéaire de pertes en réseau

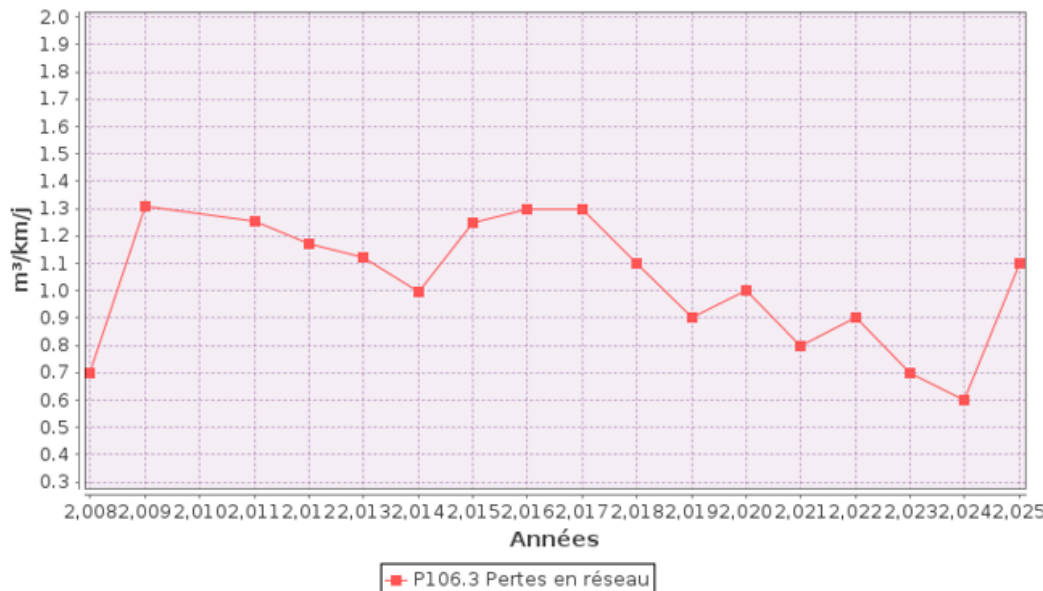
Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2025, l'indice linéaire des pertes est de **1.15 m³/j/km** (0,64 en 2024).

Type selon D(*)	Rural (D < 25)	Intermédiaire (25 ≤ D < 50)	Urbain (50 ≤ D)
Très bon	ILP < 1,5	ILP < 3	ILP < 7
Bon	1,5 ≤ ILP < 2,5	3 ≤ ILP < 5	7 ≤ ILP < 10
Moyen	2,5 ≤ ILP ≤ 4	5 ≤ ILP ≤ 8	10 ≤ ILP ≤ 15
Mauvais	4 < ILP	8 < ILP	15 < ILP

Le graphique ci-dessous montre que l'Indice linéaire de pertes est considéré comme TRES BON depuis 2008.



Les agents techniques ont réparé 41 fuites (29 en 2024) dont 18 sur le réseau et 22 sur des branchements.

Indicateurs de performances

❖ Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2023	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2023	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2024	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2024
Microbiologie	32	0	27	1
Paramètres physico-chimiques	45	0	59	0

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2023	Taux de conformité exercice 2024
Microbiologie (P101.1)	100%	96,3%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Indicateurs de performances

❖ Tarification de l'eau

Facture type	Au 01/01/2024 en €	Au 01/01/2025 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	72,00	72,00	0%
Part proportionnelle	196,80	204,00	3.7%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	268,80	276,00	2.7%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	4,20	4,20	
Redevance Consommation d'eau (Agence de l'Eau)	27,60	39,60	
VNF Prélèvement :	/	/	
Autre : Redevance soutien d'été	0,72	0,72	
Performances des réseaux	/	2,4	
TVA	16,97	17,76	
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	49,49	64,68	
Total	325.49	340.68	4.66%
Prix TTC au m³	2.71	2,84	4.79%

Une délibération est demandée pour valider le RPQS

ASSAINISSEMENT - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2025

Ne concerne que la commune d'ESTANDEUIL

- ▶ **Nombre d'abonnés** : 51 assainissement collectif pour 115 habitants desservis
- ▶ **Réseau de collecte d'assainissement collectif** : 2,25 km de réseau séparatif
- ▶ **Résultat de conformité des rejets** des stations le bourg, le Vert et Malaga : 100% conformes

Indicateurs de performances

❖ Tarification de l'assainissement

Tarifs		Au 01/01/2025	Au 01/01/2026
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	25 €	40 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1.5 €/m ³	2 €/m ³
Autre :		___ €	___ €
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	___ €/m ³	0.084 €/m ³
	VNF rejet :	___ €/m ³	0 €/m ³
	Autre : _____	___ €/m ³	0 €/m ³

Une délibération est demandée pour valider le RPQS

Questions diverses

Le montant dû à l'EPF Smafi pour l'acquisition de terrain s'avère plus élevé que les crédits inscrits.

Dans le cadre de la fongibilité des crédits, Monsieur le Président a procédé à un virement de crédits du chapitre 23 au chapitre 27 - Montant 20 €

Crédits ouverts

Imputation	Ouvert
✓  Investissement	20,00
✓  27 - Autres immobilisations financières	20,00
✓  2763 - Créances sur des collectivités publiques	20,00
✓  OPFI - Opération financière	20,00

Crédits réduits

Imputation	Réduit
✓  Investissement	20,00
✓  23 - Immobilisations en cours	20,00
✓  2315 - Installations, matériel et outillage techniques	20,00
✓  203 - PROGRAMME 2025-2026	20,00